
RÉGION AMÉRIQUE DE L'APF
Volume 16, Août 2006, Numéro 1

**LA SECTION DE L'ONTARIO ACCUEILLE LA XXIII^e SESSION DE
L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE DE L'APF**

C'est avec grand plaisir et fierté que la Section de l'Ontario accueille à Toronto les délégués de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) pour la XXIII^e Session de l'Assemblée régionale Amérique, du 23 au 27 août 2006.

Nous souhaitons à tous la plus cordiale bienvenue dans notre province dynamique, qui possède la plus importante communauté francophone vivant à l'extérieur du Québec. En effet, la population francophone de l'Ontario compte près de 550,000 personnes, ce qui représente 4,8% de la population ontarienne. La présence française en Ontario remonte à près de 350 ans, soit à l'établissement de la mission de Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons, en 1639. Aujourd'hui la francophonie ontarienne se distingue par sa grande diversité culturelle. Elle comprend, en plus des franco-ontariens de souche, des francophones originaires de l'Europe, des Antilles, de l'Asie et de l'Afrique.

L'année 2006 est particulièrement importante pour les francophones de la province, car elle marque le 20^e anniversaire de la promulgation de la *Loi sur les services en français* en Ontario. Voilà donc une occasion formidable pour les francophones de célébrer les nombreuses réalisations qui ont contribué à l'essor de la communauté franco-ontarienne et à la vitalité de l'Ontario.

Au nom de mes collègues et en mon nom, je salue chaleureusement tous les membres de l'APF, en espérant partager avec vous un peu de notre histoire et de nos traditions franco-ontariennes.

Au plaisir de vous voir prochainement à Toronto!



Jean-Marc Lalonde

Président de la Section de l'Ontario
de l'APF

TABLE DES MATIÈRES

LA RÉGION

- ❑ Conférence des présidents de section de la Région Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (Edmonton, Alberta, du 15 et 17 septembre 2005) 5
- ❑ XXII^e Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'assemblée parlementaire de la francophonie (Edmonton, Alberta, du 14 au 18 septembre 2005) 6
- ❑ Conférence des présidents de section de la région Amérique de l'Assemblée parlementaire de la francophonie..... 7 (Augusta, Maine, 23 mars 2006)

LES SECTIONS

- ❑ **CANADA** — Élection d'un nouveau comité directeur..... 8
 - La commission des affaires parlementaires se réunit à Ottawa 9
 - ❑ **COLOMBIE-BRITANNIQUE**..... 10
 - ❑ **ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD** — Gouvernement de l'Île du Prince-Édouard initiative en matière d'immigration 11
 - ❑ **MANITOBA** — On vous comprendra en français 12
 - ❑ **NOUVEAU-BRUNSWICK** — L'assemblée législative du Nouveau-Brunswick a tenu son 17^e colloque législatif annuel pour les élèves..... 13
 - ❑ **NOUVELLE-ÉCOSSE** — Amélioration des services destinés aux francophones et aux acadiens en Nouvelle-Écosse 14
 - Consultations visant à établir les priorités en matière de services en français..... 15
 - Un changement de politique qui favorise les francophones de la Nouvelle-Écosse 16
 - ❑ **ONTARIO** — L'Ontario accueille le comité directeur du réseau des femmes 17
 - Le 20^e Anniversaire de la loi sur les services en français 18
 - Six personnalités franco-ontariennes de l'Ordre de la Pléiade..... 19
 - ❑ **QUÉBEC** — Vingt-trois personnalités québécoises décorées de l'Ordre de la Pléiade 20
- Calendrier des activités de la Région Amérique 21
- Bureaux des sections 23
- Note de la rédaction 27

La Région

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE SECTION DE LA RÉGION AMÉRIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (EDMONTON, ALBERTA, 15 ET 17 SEPTEMBRE 2005)

La Conférence des présidents de section de la Région Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) s'est réunie à Edmonton, en Alberta, les 15 et 17 septembre 2005, dans le cadre de la XXII^e Session de l'Assemblée régionale Amérique. Les sections de l'Alberta, du Canada, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, du Québec et de la Saskatchewan y ont participé. La section de l'Ontario était représentée par sa secrétaire administrative adjointe.

Monsieur Yvan Bordeleau, vice-président de la section du Québec, a présidé les travaux. Après l'adoption de l'ordre du jour, le chargé de mission Amérique et président de la section de la Nouvelle-Écosse, monsieur Michel Samson, a présenté un résumé de son rapport sur les activités de la Région Amérique de la dernière année (juillet 2004 – juillet 2005). Le sénateur Pierre De Bané, président de la section canadienne, a fait un bref compte rendu des points saillants de la réunion du Bureau et de la XXXI^e Session de l'APF qui se sont tenues à Bruxelles du 5 au 9 juillet 2005. Il a insisté sur la décision prise à cette occasion de créer une Région Asie-Pacifique au sein de l'APF.

Les membres ont pu prendre connaissance du calendrier des activités à venir de la Région Amérique. Il a été décidé qu'à l'invitation de la section du Maine, la Conférence des présidents de section de l'hiver 2006 se tiendra à Augusta le 23 mars prochain. Monsieur Denis Ducharme, président de la section de l'Alberta de l'APF, a brièvement présenté le programme de la XXII^e Assemblée régionale.

Le président de la séance, monsieur Bordeleau, a ensuite présenté l'état des revenus et des dépenses de la Région Amérique pour la dernière année financière. Ce point a été abordé en lien avec le point suivant, soit celui portant sur l'augmentation des cotisations des sections. Monsieur Bordeleau a rappelé l'origine du Fonds de la Région Amérique. Il a dressé un portrait de la situation actuelle. Il a fait part aux participants des remarques apportées par le directeur des ressources financières et des services d'approvisionnement de l'Assemblée nationale du Québec à la suite de l'examen des états financiers de la Région Amérique. Il a insisté sur le fait que les revenus n'ont pas augmenté depuis plusieurs années alors que les dépenses ont crû considérablement.

Monsieur Bordeleau a souligné que la situation de l'année financière en cours devait être redressée. Des correctifs pour les années suivantes devaient aussi être apportés.

Pour l'année financière en cours, la section albertaine a accepté que la Région Amérique ne défraie que 3 000 \$ pour le repas du 17 septembre. Le chargé de mission a informé les membres que sa section acceptait de payer ses dépenses pour toutes les activités en Amérique. En outre, il participera à la réunion du Bureau de l'APF en février 2006 à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) si sa section accepte d'en défrayer les coûts. Des mesures ont été prises afin de permettre à la Région d'équilibrer ses comptes pour l'année financière en cours.

Pour les années ultérieures, il a été convenu d'augmenter les cotisations des sections de la Région Amérique : les sections qui versaient une cotisation de 1 000 \$ verseront 1 200 \$, et celles qui versaient 5 000 \$, verseront 5 500 \$.

Pour les activités internationales, le Fonds de la Région Amérique assumera une partie des dépenses (séjour et déplacement) du chargé de mission. Ce dernier dispose d'une enveloppe de 12 000 \$ qu'il peut utiliser pour participer au Bureau de l'APF, à la session de l'APF et à l'Assemblée régionale Europe. Si ses dépenses excèdent le montant de l'enveloppe mise à sa disposition, sa section assumera la différence. Quant à la secrétaire administrative régionale, la simulation budgétaire prévoit sa participation à la session plénière et à l'Assemblée régionale Europe. Une enveloppe de 6 000 \$ est prévue à cette fin. Toutefois, si ses dépenses excèdent 6 000 \$, il reviendra au Fonds de les assumer.

Marie Tanguay
Secrétaire administrative régionale

La Région

XXII^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (EDMONTON, ALBERTA, DU 14 AU 18 SEPTEMBRE 2005)

La XXII^e Session de l'Assemblée régionale Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) s'est réunie à Edmonton, en Alberta, du 14 au 18 septembre 2005. Les sections de la Région représentées étaient l'Alberta, le Canada, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, le Québec et la Saskatchewan. La section de l'Ontario était représentée par sa secrétaire administrative adjointe. Les observateurs présents étaient : monsieur Freddy Deghillage, chargé de mission Europe, et monsieur Luketa M'Pindou, directeur de l'Ouest et du Nord de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA).

Le chargé de mission Amérique, monsieur Michel Samson, a présidé les travaux. Lors de l'ouverture officielle des travaux, le président de la section de l'Alberta de l'APF, monsieur Denis Ducharme, et le chargé de mission Amérique se sont adressés à l'assemblée. Le sénateur Pierre De Bané, président de la section du Canada, a fait lecture du message du président de l'APF, monsieur Bernard Patry, et le chargé de mission Amérique a fait lecture du message du secrétaire général parlementaire de l'APF, le sénateur Jacques Legendre. Le chargé de mission Europe, monsieur Freddy Deghillage a aussi fait une allocution.

Deux thèmes étaient à l'ordre du jour des séances de travail de la XXII^e Session. La première séance de travail portait sur *Les politiques d'immigration, d'accueil et d'intégration des communautés culturelles*, thème présenté par la section du Québec dont le rapporteur était monsieur Yvan Bordeleau. Monsieur Marc Arnal, doyen de la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta et coprésident du comité directeur *Citoyenneté et Immigration Canada – communautés francophones en situation minoritaire* du ministère Citoyenneté et Immigration Canada, a fait une présentation sur le thème en tant qu'expert invité. Au terme de cette séance, les parlementaires ont adopté une résolution soulignant leur souhait de voir une augmentation du nombre d'immigrants francophones en milieu minoritaire.

Lors de la deuxième séance, les travaux ont porté sur *La promotion du français dans les ambassades canadiennes*. Ce thème était présenté par la section canadienne. Les rapporteurs sur ce thème étaient le sénateur Pierre De Bané, président de la section, et monsieur Marc Godbout.

Au terme de cette séance, l'Assemblée régionale a adopté une résolution sur les sites Internet des missions diplomatiques étrangères établies au Canada. Par cette résolution, la Région Amérique demande que le Bureau du Protocole du ministère des Affaires étrangères du Canada intervienne auprès des missions diplomatiques étrangères pour qu'elles mettent en œuvre une politique de communication reflétant la dualité linguistique du Canada dans toutes leurs communications avec le public canadien.

L'Assemblée a adopté une motion de remerciement adressée au président de la section de l'Alberta de l'APF, ainsi qu'à son personnel pour son hospitalité et le succès de nos travaux. Les parlementaires ont aussi tenu à adresser une motion de solidarité envers la population de la Louisiane durement touchée par le passage de l'ouragan Katrina et ainsi manifester leur soutien à madame Clara Guilbeau Baudoin, présidente de la section louisianaise de l'APF, retenue dans sa circonscription en raison de ces tristes événements.

Il a été convenu que la prochaine rencontre de la Conférence des présidents de section se tiendra à Augusta, dans le Maine, à l'invitation de monsieur Rosaire Paradis, président de la section, dans le cadre d'une mission régionale en mars 2006.

Marie Tanguay
Secrétaire administrative régionale

La Région

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE SECTION DE LA RÉGION AMÉRIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUGUSTA, MAINE, 23 MARS 2006)

La Conférence des présidents de section de la Région Amérique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) s'est réunie à Augusta, Maine, le 23 mars 2006. Les sections de l'Alberta, du Canada, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Maine, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec y ont participé. Monsieur Yvan Bordeleau, vice-président de la section du Québec, a présidé les travaux.

Après l'adoption de l'ordre du jour, monsieur Michel Samson, président de la section de la Nouvelle-Écosse et chargé de mission Amérique de l'APF, a présenté un compte rendu des points saillants de la réunion du Bureau de l'APF, tenue à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, du 3 au 5 février 2006. Il a insisté sur la création d'une nouvelle Région Asie-Pacifique. Le sénateur Pierre De Bané, président de la section canadienne a aussi exposé divers points soulevés lors de cette réunion. Il a été question des activités qui se tiendront dans le cadre de l'année Senghor.

Monsieur Samson a ensuite présenté son rapport des activités de la Région Amérique pour les mois de juillet à décembre 2005 ainsi que le calendrier des activités régionales à venir.

Le point suivant abordait le suivi des résolutions adoptées à Edmonton en septembre 2005 lors de la XXII^e Session de l'Assemblée régionale Amérique. Les représentants de chacune des sections ont fait le point sur le sujet. Il a été convenu qu'une attention particulière soit apportée sur le suivi que chacune des sections fait pour chacune des résolutions.

La XXIII^e Session de l'Assemblée régionale Amérique se tiendra à Toronto, à l'invitation de la section de l'Ontario, du 23 au 27 août prochain. Les thèmes abordés seront les suivants : *La diversité culturelle : état de la situation* (Rapporteur, section du Québec), *La dualité linguistique : possibilité de recours devant les tribunaux* (Rapporteur, section du Canada) et *La survie de la communauté francophone hors Québec dans un contexte nord-américain (suite)* (Rapporteur, section de l'Ontario).

Avant de présenter l'état des revenus et des dépenses de la Région Amérique pour la dernière année financière ainsi que les prévisions budgétaires pour la prochaine année, le chargé de mission a présenté un plan d'action pour la prochaine année. Les parlementaires ont manifesté leur approbation des prévisions budgétaires en soulignant le redressement apporté à la situation financière qui avait cours lors de l'année précédente. Le président de la section du Maine, monsieur Rosaire Paradis, a insisté pour que sa section participe en donnant une contribution annuelle de 1200 \$ CAD comme plusieurs sections.

Il a été convenu que le chargé de mission invite les parlementaires francophones ou francophiles de plusieurs états des États-Unis d'Amérique à participer, en tant qu'observateur aux travaux de l'Assemblée régionale Amérique.

Marie Tanguay
Secrétaire administrative régionale

Canada

ÉLECTION D'UN NOUVEAU COMITÉ DIRECTEUR

Lors de son assemblée générale annuelle tenue le mercredi 31 mai 2006, les membres de la section canadienne ont élu un nouveau Comité directeur.

L'honorable Andrée Champagne, sénatrice, a été choisie présidente de la section. Madame Champagne a été élue deux fois – en 1984 et en 1988 – comme députée fédérale de Saint-Hyacinthe–Bagot, et a été nommée au Cabinet en 1984 à titre de ministre d'État à la Jeunesse. En 1986, ses collègues à la Chambre des communes l'ont élue au poste de vice-présidente adjointe des Comités pléniers; elle a ensuite été nommée vice-présidente de la Chambre, la toute première femme à occuper ce poste au Canada.

Au sein de la Francophonie, la sénatrice Champagne a occupé les fonctions de présidente de la section canadienne de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) de 1990 à 1993 et, au cours de la même période, de vice-présidente de l'AIPLF.

Les autres membres élus sont : l'honorable Denis Coderre, député, et monsieur Luc Harvey, député, aux postes de vice-président et l'honorable Gerald Comeau, sénateur, au poste de secrétaire parlementaire. Cinq autres parlementaires sont également membres du Comité directeur soit l'honorable Rose-Marie Losier-Cool, sénatrice, madame Vivian Barbot, députée, ainsi que messieurs Royal Galipeau, Louis Plamondon et Pablo Rodriguez, députés.

Par ailleurs, le docteur Bernard Patry, député et président de l'APF, et l'honorable Pierre De Bané, sénateur, président sortant de la section et président de la Commission des affaires parlementaires, siégeront au Comité directeur en tant que membres de droit.



L'honorable Andrée Champagne

Jean-Michel Roy
Secrétaire administratif

Canada

LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES SE RÉUNIT À OTTAWA

La section canadienne a été heureuse d'accueillir en mars dernier à Ottawa les membres de la Commission des affaires parlementaires. Une trentaine de délégués représentant 20 sections de l'APF ont participé aux travaux de la Commission présidée par l'hon. Pierre De Bané. Lors de ses délibérations, la Commission a fait l'examen de divers documents et projets de rapport. Les textes suivants ont été considérés :

L'action des parlements dans la mise en œuvre des politiques de protection des droits de l'Homme et notamment des réfugiés, présenté par Mme Martine Bondo (Gabon);

Le contrôle parlementaire, présenté par M. Normand Jutras (Québec);

La vie des assemblées dans l'espace francophone : recueil des procédures et des pratiques parlementaires. Le Chapitre I : Les sources du droit parlementaire et le Chapitre II : Le mandat parlementaire, présenté par Mme Michèle André (France);

L'Avis de l'APF présenté au Sommet de Bucarest : suivi du cadre stratégique décennal, présenté par M. Jean-Marie Severin (Communauté française de Belgique);

Les missions d'observation des élections, présenté par M. Jean-Marie Severin (Communauté française de Belgique);
et

Les séminaires parlementaires et les stages de formation, présenté par Mme Rahimou Ramatou (Niger).

Mentionnons également qu'en marge de ses travaux, la Commission a entendu Son Excellence Mme Elena Sava Stefoi, ambassadeur de Roumanie au Canada, qui a fait une présentation sur *L'état du français en Roumanie et les préparatifs du Sommet de Bucarest*. De plus, le directeur général des élections du Canada, M. Jean-Pierre Kingsley, a fait une présentation sur *Les nouveaux défis de la démocratie électorale* : « Un nouveau modèle d'accompagnement ».

Finalement, les participants ont profité de leur séjour dans la région de la capitale nationale du Canada pour découvrir les joies de l'hiver. En effet, les délégués, au cours de leur visite au Château Montebello, où eut lieu la réunion du G7 en 1984, ont été initiés au curling, ce qui a été pour plusieurs d'entre eux une première expérience avec un sport d'hiver et un premier contact avec une surface glacée. Cette expérience a été définitivement des plus joyeuses.



Jean-Michel Roy
Secrétaire administratif

Colombie-Britannique

Chaque année, le 20 mars, Journée internationale de la Francophonie, nous offre une belle occasion de célébrer la Francophonie aux quatre coins du monde et bien sûr ici en Colombie-Britannique. C'est ainsi qu'en mars avaient lieu différentes activités soulignant la francophonie de la Colombie-Britannique à commencer par le Festival du sucre d'érable de Nanaimo, le Festival du bois de Maillardville et le Festival de la francophonie de Victoria. Partout au Canada les francophones ont célébré cette langue et cette culture françaises indissociables de l'identité canadienne.

Partout dans les Amériques, de Victoria à Québec, de la Bolivie à Haïti, des États-Unis à la Colombie, sans parler de l'Europe, de l'Afrique, de l'Océanie et de l'Asie, les francophones non seulement célèbrent cette belle langue mais, comme citoyens du monde, s'engagent dans l'action en se mobilisant, par exemple, pour la ratification de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Unesco.

Ici, en Colombie-Britannique, le 20 mars a été proclamé Journée de la francophonie de la Colombie-Britannique pour la cinquième année consécutive.

La province a aussi signé sa troisième Entente de collaboration Canada - Colombie-Britannique en matière de langues officielles, entente qui permet au gouvernement de la Colombie-Britannique de développer des partenariats avec la communauté francophone de la Colombie-Britannique afin de promouvoir notre patrimoine francophone et améliorer l'accès aux services gouvernementaux aux Canadiens de l'autre langue officielle du Canada, le français.

Le 23 novembre dernier, la Colombie-Britannique et le Québec signaient un accord historique de coopération et d'échanges en matière de francophonie qui fournira un cadre aux activités futures dans des domaines essentiels d'intérêt commun. Ces ententes permettent de mieux promouvoir la vitalité de la communauté franco-colombienne et d'offrir des services de qualité en français dans les domaines clés et les champs d'intérêt comprenant l'éducation de la maternelle à la 12^e année; l'enseignement post-secondaire; la petite enfance; les jeunes; la culture et les arts; les communications; les ressources linguistiques et terminologiques en français; le développement économique; la santé et les services sociaux; l'immigration et le tourisme.

Notre communauté francophone joue et continuera à jouer un rôle important dans notre province. En 2010, la Colombie-Britannique sera l'hôte des XXI^e Jeux olympiques et paralympiques d'hiver; les francophones et francophiles britanno-colombiens pourront y accueillir tant les athlètes, les entraîneurs, les visiteurs et les journalistes dans cette belle langue qui est aussi l'autre langue officielle des Jeux, le français.

Je profite aussi de cette occasion pour vous rappeler que le site web du gouvernement de la Colombie-Britannique portant sur les Affaires francophones, offre une multitude de services gouvernementaux et des informations publiques en français dans les domaines de développement économique; tourisme; éducation; immigration; justice; petite enfance; santé et services sociaux.

Pour sa part, l'Assemblée législative offre également des services en français tels : une dizaine de dépliants en français portant sur divers sujets parlementaires; document permettant visites auto-guidées du parlement en plus des visites guidées du parlement en français et enfin le Parlement franco-jeunesse qui siège à l'Assemblée législative depuis plusieurs années.

Robert Vaive
Greffier adjoint
Assemblée législative de la Colombie-Britannique

Île-du-Prince-Édouard

GOVERNEMENT DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD INITIATIVE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

En octobre 2004, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a mis sur pied le Secrétariat à la démographie. Ce secrétariat relève du ministère du Développement et de la Technologie et vise à accroître la population de l'Î.-P.-É. de 1,5 % par année.

Afin d'atteindre cet objectif, les axes stratégiques retenus sont la rétention des jeunes, plus particulièrement ceux âgés de 15 à 29 ans, le rapatriement des insulaires qui vivent à l'extérieur de la province et le positionnement de la province en tant que destination préférée pour les immigrants. Ces stratégies visent à accroître la population afin de pallier le déficit démographique, le déséquilibre du marché du travail et à enrichir la diversité culturelle insulaire.

Parallèlement à la création de ce secrétariat, le gouvernement a donné mandat au Comité permanent de l'Assemblée législative sur les affaires communautaires et le développement économique de procéder à des consultations publiques portant sur comment attirer des immigrants à l'Î.-P.-É. Ce comité de l'Assemblée législative est présidé par Monsieur Wilfred Arsenault, député de la circonscription Évangéline-Miscouche et président de la section de l'Î.-P.-É. de l'Assemblée parlementaire de la francophonie.

Les consultations publiques ont eu lieu de janvier à octobre 2005 et le rapport final du Comité a été remis en décembre 2005. Une des sept recommandations faites par le Comité porte exclusivement sur l'immigration francophone, soit : que des stratégies en matière d'immigration soient utilisées comme outil pour appuyer les communautés francophones de la province.

Les communautés francophone et acadienne ont été placées devant un déficit en immigration durant des décennies. Pour ces communautés, l'immigration est une question essentielle présentant des incidences économiques, démographiques, sociales et culturelles. Votre Comité croit que l'immigration devrait profiter à toutes les régions de l'Île-du-Prince-Édouard, et qu'elle est importante pour préserver notre dualité linguistique. À cette fin, votre comité recommande que la province favorise les communautés francophones à l'extérieur du Canada; qu'elle facilite l'arrivée des immigrants de langue française; qu'elle améliore la capacité des communautés francophones à recevoir des arrivants et qu'elle aide à renforcer leur accueil ainsi que les infrastructures d'établissement; qu'elle trouve des moyens de recevoir les immigrants; qu'elle sensibilise la population aux bienfaits de l'immigration francophone; qu'elle facilite l'accès au marché du travail et à la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'extérieur du Canada; qu'elle cherche à améliorer l'intégration sociale et culturelle des immigrants francophones dans les communautés francophones.

Par ailleurs, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard prévoit dévoiler sa stratégie provinciale en matière de démographie prochainement. Cette stratégie comprendra les éléments suivants : la recherche, la promotion du registre des emplois, un programme de mentorat pour les jeunes, la promotion du Programme des candidats de la province, l'emphase sur la rétention des jeunes, l'adaptation au changement au moyen de sessions d'information au sujet de l'immigration et la sensibilisation au sein des communautés.

Manitoba

ON VOUS COMPRENDRA EN FRANÇAIS

Si vous devez comparaître devant un tribunal quasi-judiciaire au Manitoba, vous pourrez dorénavant être entendu en français, par un panel qui comportera au moins une personne bilingue.

C'est le résultat d'une toute nouvelle politique du gouvernement manitobain, qui touche tous les tribunaux administratifs tels que la Commission du travail.

Cette politique a été annoncée le 3 décembre dernier par le ministre des Services en langue française, Greg Selinger, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba.

« C'est une dimension importante dans un état moderne », explique Greg Selinger, « parce que beaucoup de choses sont décidées par un tribunal administratif. Notre politique stipule donc que les francophones ont le droit d'avoir leur plainte entendue en français. »

« Ça change pas mal de choses dans les procédures de chacun de ces tribunaux », note aussi le ministre, qui précise que la politique est en voie d'être implantée dans chacun d'entre eux. Mais, admet-il, « il y en a pour qui c'est plus difficile, qui sont un peu plus inflexibles. »

La Commission du travail est ainsi l'une des dernières à se plier à la politique. « J'en ai parlé récemment avec la ministre du Travail, Nancy Allan. La Commission s'apprête à entamer son processus pour recruter un vice-président bilingue. » Si certains des tribunaux administratifs sont plus lents à recruter du personnel bilingue, c'est, dit Greg Selinger, parce qu'ils veulent que les personnes bilingues soient compétentes dans la juridiction du tribunal, et aient aussi l'appui des différentes parties impliquées. C'est ainsi un des éléments importants pour la Commission du travail.

Greg Selinger précise que son gouvernement a mis cette politique en place « même si la jurisprudence n'est pas claire » en ce qui concerne le droit des francophones d'être entendus par une cour capable de les comprendre dans leur langue, « et sans attendre le jugement d'une cour sur cette question ».

La Province a donc adopté une mesure proactive, fait à signaler en matière de respect des droits, où souvent les gouvernements préfèrent attendre le jugement d'un tribunal, sur lequel ils s'appuient ensuite pour justifier les mesures favorables aux minorités.

Greg Selinger ne croit pas non plus que cette politique provinciale pourra être renversée dans l'avenir, par un gouvernement qui serait moins favorable aux francophones. Dans la mesure où « les résultats sont positifs » et démontrent que ça répond à un besoin, Greg Selinger estime qu'il serait « très facile » pour un gouvernement de « dire que ce n'est pas possible de maintenir cette mesure ou de douter de son efficacité ».

Cette politique, affirme-t-il, est là pour rester. « Je ne pense pas que nous soyons si vulnérables que ça! », affirme avec optimisme le ministre des Services en langue française.

La Liberté (Vol. 92, n° 44 du 22 au 28 février 2006)
Manitoba

Nouveau-Brunswick

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK A TENU SON 17^e COLLOQUE LÉGISLATIF ANNUEL POUR ÉLÈVES (DU 21 AU 23 AVRIL 2006, À FREDERICTON)

Le colloque législatif pour élèves est une initiative visant à mieux faire connaître aux élèves néo-brunswickois du secondaire les rouages du gouvernement dans leur province. Le colloque de cette année a réuni 56 élèves, dont 25 étaient francophones, représentant 31 écoles secondaires de toutes les régions du Nouveau-Brunswick, en vue d'approfondir les connaissances sur le gouvernement et de participer à un Parlement jeunesse. Les objectifs du colloque sont les suivants :

- favoriser une vaste compréhension du processus législatif au Nouveau-Brunswick,
- stimuler l'intérêt dans les parlements jeunesse dans les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick,
- promouvoir les bonnes relations entre élèves francophones et élèves anglophones,
- former des citoyennes et citoyens canadiens bien informés et responsables.

Les ateliers et les conférences au programme de la fin de semaine ont mis l'accent sur les pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif du Nouveau-Brunswick. La fin de semaine chargée s'est terminée par un Parlement jeunesse où les élèves ont occupé les sièges habituellement occupés par leur député et ont utilisé le système de soutien en place pendant une session législative, y compris l'interprétation simultanée.

Les élèves ont considéré le colloque comme une expérience rentable et enrichissante, une occasion de se réunir dans une atmosphère d'apprentissage et d'amitié et d'acquérir une connaissance plus valorisante de notre système de gouvernement. Le colloque a offert aux participants et participantes l'occasion de rencontrer d'autres élèves de toutes les régions de la province et de communiquer avec eux, en plus de mieux connaître notre culture et notre patrimoine francophone et anglophone.

Enfin, une cérémonie de remise des insignes de l'Ordre de la Pléiade est prévue pour le mois de septembre. Seize personnalités du Nouveau-Brunswick seront décorées de l'Ordre de la Pléiade à l'occasion d'une cérémonie qui coïncidera avec la réouverture, après une restauration minutieuse, de la salle historique du Conseil législatif.

Janet Trail
Secrétaire administrative adjointe de la section

Nouvelle-Écosse

AMÉLIORATION DES SERVICES DESTINÉS AUX FRANCOPHONES ET AUX ACADIENS EN NOUVELLE-ÉCOSSE

La province de la Nouvelle-Écosse continue à travailler en vue de la prestation de services en français pour sa communauté acadienne et francophone. Sous la direction de l'Office des affaires acadiennes, le gouvernement a créé des structures et des plans d'action, et a identifié certains services à offrir en français.

Parmi les nouveaux services qui sont déjà offerts, les Acadiens et les francophones de la Nouvelle-Écosse peuvent maintenant soumettre des demandes de certificat de naissance et de mariage, renouveler l'immatriculation de leurs véhicules, obtenir de l'information sur les programmes et services du gouvernement, et accéder à d'autres services gouvernementaux en français. Un plan de services en français à long terme présente des initiatives visant à élaborer et à maintenir les services gouvernementaux en français. Les priorités du ministère en question (Services Nouvelle-Écosse et Relations avec les municipalités) incluent le recrutement de personnel bilingue, la formation linguistique en français du personnel existant et la traduction de formulaires et de publications couramment utilisés.

En prévision de l'élaboration des premiers règlements relatifs à la *Loi sur les services en français* d'ici le 31 décembre 2006, l'Office des affaires acadiennes a consulté des intervenants de la communauté (acadienne et francophone) au mois de mai. Le but des consultations était de sonder l'opinion des représentants pour susciter une discussion sur les services qui sont prioritaires pour la communauté. Ces consultations ont permis à l'Office d'obtenir des renseignements pertinents qui mèneront à l'élaboration des règlements.

Le ministre des Affaires acadiennes, Chris d'Entremont, agissant à titre de ministre de la Santé, a franchi une nouvelle étape pour assurer une meilleure qualité de vie pour les gens acadiens et francophones qui ont besoin de soins de longue durée. Un changement a été apporté à la politique du ministère de la Santé en matière de placement dans un établissement de soins de longue durée. Ce changement signifie que les gens auront la possibilité d'indiquer l'établissement où ils préfèrent être placés et d'attendre dans leur propre communauté qu'un lit soit disponible dans cet établissement. Ce changement à la politique empêcherait l'isolement causé par les différences linguistiques et culturelles qui peuvent survenir à l'extérieur de leur communauté.

Afin de faire connaître les services en français au sein du gouvernement, et ainsi de faire connaître aux Acadiens et francophones les endroits où ils peuvent recevoir des services en français, un projet d'image de marque pour les services en français sera bientôt lancé. L'Office des affaires acadiennes a entamé, il y a plusieurs mois, la préparation d'une campagne de publicité qui inclura des affiches et des épinglettes pour le personnel francophone et bilingue.

L'engagement de la fonction publique est de plus en plus important en ce qui a trait à l'apprentissage de la langue. À l'heure actuelle, plus de 200 fonctionnaires du gouvernement provincial suivent les cours de français. La grande majorité de ces gens fait partie du deuxième projet pilote en matière de formation en français, un projet qui a pour but de permettre à la Commission de la fonction publique de prendre en main le volet de formation en français.

Nouvelle-Écosse

CONSULTATIONS VISANT À ÉTABLIR LES PRIORITÉS EN MATIÈRE DE SERVICES EN FRANÇAIS

Les Acadiens et les francophones de la Nouvelle-Écosse auront la chance de contribuer à l'établissement des priorités en matière de services en français offerts par le gouvernement provincial.

Des consultations, qui mèneront à l'élaboration des règlements en vertu de la *Loi sur les services en français*, ont débuté.

L'Office des affaires acadiennes a collaboré avec des membres de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), qui forment un échantillon représentatif des organismes acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse, afin de développer un processus visant à connaître le point de vue de la communauté. La première étape de ce processus est une consultation d'une journée, qui aura lieu le jeudi 25 mai, avec des membres de la FANE.

« Le gouvernement offre un grand nombre de services et de programmes, et nous voulons nous assurer que ceux qui sont offerts en français sont ceux qui sont prioritaires pour la communauté », a déclaré Chris d'Entremont, ministre des Affaires acadiennes. « Notre discussion avec la FANE et ses membres nous permettra d'obtenir l'information nécessaire pour préparer une ébauche des règlements qui reflètent leurs priorités. »

Un document de travail, qui pose un certain nombre de questions au sujet de la prestation des services gouvernementaux, a été distribué aux représentants de divers groupes acadiens et francophones le mardi 9 mai. Ce document de travail peut également être consulté en ligne, sur le site Web de l'Office des affaires acadiennes à l'adresse www.gov.ns.ca/acadian/f/act.asp, afin d'obtenir les commentaires du grand public.

La communauté acadienne et francophone sera encore une fois invitée à partager ses commentaires avant la version finale des règlements.

La Nouvelle-Écosse prendra les premiers règlements en vertu de la *Loi sur les services en français* d'ici décembre 2006. Il est prévu que les règlements évolueront au fil du temps, à mesure que les services gouvernementaux en français prendront de l'expansion.

Nouvelle-Écosse

UN CHANGEMENT DE POLITIQUE QUI FAVORISE LES FRANCOPHONES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Les communautés acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse seront favorisées par un changement apporté à la politique du ministère de la Santé en matière de placement dans un établissement de soins de longue durée annoncé aujourd'hui, le 11 mai.

« Nous reconnaissons les besoins uniques des communautés acadienne et francophone à l'échelle de la province en ce qui a trait à l'accès aux services de santé importants en français, y compris les soins de longue durée », a affirmé le ministre de la Santé, Chris d'Entremont. « Les changements apportés à la politique en matière de placement permettront aux Néo-Écossais francophones, et à d'autres personnes, lorsque les circonstances l'exigent, d'attendre leur placement dans l'établissement de soins de longue durée le plus approprié au lieu d'être contraints d'accepter le premier lit disponible. »

En vertu de la politique en matière de placement dans un établissement, les gens qui ont besoin de soins de longue durée auront la possibilité d'indiquer l'établissement où ils préfèrent être placés, et d'attendre dans leur propre communauté qu'un lit soit disponible dans cet établissement.

Ce changement à la politique permettra des exceptions à la disposition relative au premier lit disponible lorsque les circonstances l'exigent, ce qui inclut les questions de langue et de culture.

La disposition relative au premier lit disponible s'applique principalement aux personnes qui attendent leur placement dans un établissement de soins de longue durée dans un hôpital. Leur nom est inscrit à la liste d'attente pour tous les établissements de soins de longue durée appropriés situés dans un rayon de 100 kilomètres de leur communauté de résidence. La personne doit accepter le premier lit disponible qui répond à ses besoins et doit y rester jusqu'à ce qu'un lit soit disponible dans l'établissement de son choix. Pour les communautés acadienne et francophone, ainsi que pour d'autres communautés minoritaires, le fait d'être transféré à un établissement en vertu de la provision relative au premier lit disponible peut parfois mener à l'isolement en raison des différences linguistiques et culturelles, ainsi que des questions de transport pour la famille.

Ce changement apporté à la politique favorisera les communautés acadiennes et francophones ainsi que les autres communautés minoritaires. L'admissibilité sera déterminée selon le cas, par un processus d'évaluation et de placement.

La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et le Réseau santé - Nouvelle-Écosse ont effectué plusieurs consultations auprès des communautés acadiennes et francophones au cours des dernières années au sujet des services de santé en français. L'accès aux services de soins continus en français était l'une des priorités identifiées.

Selon le recensement de 2001, la Nouvelle-Écosse compte 36 750 Acadiens et francophones, qui se trouvent principalement au Cap-Breton, dans la Municipalité régionale d'Halifax et dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

Cette semaine, la province a publié une stratégie sur les soins continus qui a été élaborée suite à des consultations effectuées à l'échelle de la province. La stratégie inclut la reconnaissance des enjeux importants pour les Acadiens et les francophones dans la prestation de services de soins continus, ainsi que le respect et la reconnaissance de la diversité culturelle et linguistique, l'ethnicité et les croyances personnelles dans le cadre de la prestation de services de soins continus, de programmes et de politiques.

Le changement apporté à la politique fera l'objet d'une évaluation au cours des six prochains mois.

Ontario

L'ONTARIO ACCUEILLE LE COMITÉ DIRECTEUR DU RÉSEAU DES FEMMES, DU 16 AU 20 JANVIER 2006

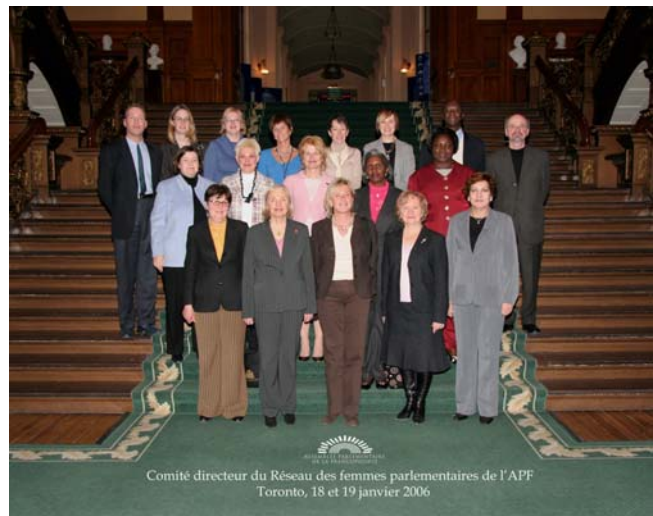
À l'invitation de la Section de l'Ontario de l'APF, le Réseau des femmes parlementaires a tenu sa réunion intersessionnelle pour la première fois à Toronto, du 16 au 20 janvier dernier.

C'est avec grand plaisir que Mme Monique Smith, députée de Nipissing, a reçu ce groupe de femmes parlementaires qui représentaient les Sections suivantes: Cameroun, Canada, Communauté française de Belgique, France, Macédoine, Maroc, Québec et Togo. Mme Bénédicte Ferrière et M. Bachir Dieye du Secrétariat général de l'APF étaient aussi présents. Mme Patricia Herdt, responsable de projets à la délégation aux droits de l'homme et à la démocratie à l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie), est venue présenter une communication au Comité directeur.

Les travaux du comité directeur ont eu lieu à l'édifice de l'Assemblée législative de l'Ontario et ont été co-présidés par Mmes Rose-Marie Losier-Cool (Canada) et Françoise Bertieaux (Communauté française de Belgique), vice-présidentes du Réseau des femmes de l'APF. Les travaux ont porté sur les thèmes suivants : « *Suivi de la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF)* », « *Femmes et politique* » et « *Femmes et le micro crédit dans l'espace francophone* ».

Le comité directeur s'est aussi penché sur la contribution du Réseau des femmes parlementaires à l'avis de l'APF, concernant le thème du prochain Sommet de la Francophonie à Bucarest, « *la Francophonie vers la société de l'information et du savoir par l'éducation de tous* ».

L'honorable Madeleine Meilleur, ministre déléguée aux Affaires francophones, M. Jean-Marc Lalonde, président de la Section ontarienne de l'APF et plusieurs autres membres de la Section ont participé au programme prévu pour les déléguées. Heureusement, la grisaille des premiers jours a fait place au beau temps, ce qui a permis aux déléguées de profiter du programme culturel et de visiter la ville de Toronto.



Ontario

LE 20^e ANNIVERSAIRE DE LA LOI SUR LES SERVICES EN FRANÇAIS

L'année 2006 marque le 20^e anniversaire de la *Loi sur les services en français* (la LSF) en Ontario.

La LSF a été promulguée en Ontario en 1986. Cette loi a été décrite comme l'un des plus importants jalons dans l'affirmation des droits de la collectivité francophone en Ontario au cours des 35 dernières années, outre l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* par le gouvernement du Canada, et l'enchâssement des garanties en matière d'enseignement en français dans la Constitution canadienne en 1982.

La LSF reconnaît dans son préambule « le rôle historique et honorable » de la langue française en Ontario et affirme que « l'Assemblée législative reconnaît l'apport du patrimoine culturel de la population francophone et désire la sauvegarder pour les générations à venir. » La LSF fournit un cadre pour la prestation des services gouvernementaux en français en Ontario. Elle garantit le droit à l'emploi du français pour « communiquer avec le siège ou l'administration centrale d'un organisme gouvernemental ou d'une institution de la législature et pour en recevoir les services. »

La Loi prévoit que certains organismes financés par le gouvernement peuvent être désignés relativement à la prestation de leurs services en français. À ce jour, 201 organismes, tels que hôpitaux, sociétés d'aide à l'enfance et maisons de soins infirmiers, ont été désignés. La désignation de ces organismes est volontaire.

Il existe en Ontario un réseau dynamique d'associations francophones qui veillent à ce que les services soient offerts en français et qui travaillent à la préservation de la langue et de la culture françaises dans la province.

Les célébrations à l'occasion du 20^e anniversaire de la LSF ont commencé le 20 mars dernier, Journée internationale de la Francophonie, et se poursuivront jusqu'au 20 novembre prochain, date qui marque à un jour près l'adoption de la *Loi sur les services en français*. Au-delà de l'anniversaire de la LSF, les célébrations visent à souligner la richesse et la vitalité de la francophonie en Ontario. Plusieurs initiatives des organismes francophones et de divers ministères du gouvernement provincial assurent un programme intéressant pendant la période des célébrations. Un nouveau Prix de la francophonie et une exposition itinérante sur l'histoire franco-ontarienne sont quelques-unes des activités prévues par le gouvernement. Le Festival de Stratford présentera, en août prochain, la pièce *Don Juan* en français. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site Web de l'Office des affaires francophones de l'Ontario, à : www.ofa.gov.on.ca.

Ontario

SIX PERSONNALITÉS FRANCO-ONTARIENNES DÉCORÉES DE L'ORDRE DE LA PLÉIADE

Le 31 mai dernier, le président de la Section de l'Ontario de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), monsieur Jean-Marc Lalonde, a remis les médailles de l'Ordre de la Pléiade à des personnalités qui se sont illustrées par leur dévouement et leur contribution à la Francophonie ontarienne. La cérémonie a eu lieu en présence de l'honorable James K. Bartleman, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, dans ses appartements à Queen's Park (Toronto).

Les six personnalités qui se sont méritées le grade de Chevalier en 2006 sont : monsieur Pierre Bélanger (Timmins—Baie James), madame Denyse Boulanger Culligan (Thunder Bay—Supérieur-Nord), madame Christine Dumitriu van Saanen (Don Valley-Est), père Germain Lemieux (résident de la Maison des Jésuites à Saint-Jérôme, Québec), monsieur Gérald Poulin (Ottawa—Orléans) et monsieur Bernard Thibodeau (Timmins—Baie James). Le père Lemieux n'était pas présent à la cérémonie. De plus, monsieur Marc Godbout (Glengarry—Prescott—Russell), reçu Chevalier en 2004, a été honoré au cours de cette cérémonie.

Pierre Bélanger est enseignant et intervenant communautaire et municipal. Il s'est impliqué dans la défense des droits de la minorité francophone à titre de président du conseil d'administration de l'A.C.F.O. – Timmins. Il a aussi œuvré au sein de plusieurs organismes, associations et comités francophones.

Denyse Boulanger Culligan œuvre au sein d'organismes francophones et revendique les droits des franco-ontariens depuis les années 80. Elle est la présidente-directrice générale de l'Association des francophones du Nord-Ouest de l'Ontario. Elle a fondé le Centre des femmes francophones du Nord-Ouest de l'Ontario et a représenté les francophones auprès de plusieurs instances gouvernementales.

Christine Dumitriu van Saanen est ingénieure, docteure en géologie et écrivaine. Elle a fondé le Salon du livre de Toronto et le Festival des écrivains qu'elle a organisés sur une base annuelle, de 1992 à 2006. Elle est professeure à la Faculté Glendon de l'Université York depuis 2005.

Père Germain Lemieux s.j. est chercheur, ancien professeur, folkloriste et fondateur du Centre franco-ontarien de folklore. Sa carrière de folkloriste a été remarquée tant au Canada qu'à l'étranger, et la valeur de son œuvre, principalement les 33 tomes de la collection «Les vieux m'ont conté», a été consacrée par plusieurs grands prix et distinctions.

Gérald Poulin, ancien enseignant et fonctionnaire, a été secrétaire de la Commission scolaire d'Orléans et président de la Commission des loisirs de Gloucester. Il a aussi été président du Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO) et président fondateur du «Rendez-vous des aînés francophones d'Ottawa».

Bernard Thibodeau est directeur des communications à la Caisse populaire de Kapuskasing. Il travaille aussi comme intervenant communautaire dans des dossiers tels que le centre de santé communautaire, le campus du Collège Boréal et la radio communautaire. Il fait partie des conseils d'administration de la Fondation franco-ontarienne et de l'Université de Hearst.

Marc P. Godbout a exercé plusieurs fonctions au sein des conseils scolaires de la région de l'est de l'Ontario. Comme président du Conseil de l'éducation franco-ontarienne, il a joué un rôle prépondérant dans la création du premier collège communautaire de langue française en Ontario, La Cité collégiale. Monsieur. Godbout a été député fédéral de la circonscription d'Ottawa—Orléans de 2004 à 2006.

La Section de l'Ontario félicite tous les récipiendaires!



Québec

VINGT-TROIS PERSONNALITÉS QUÉBÉCOISES DÉCORÉES DE L'ORDRE DE LA PLÉIADE

Le président de l'Assemblée nationale du Québec et vice-président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, monsieur Michel Bissonnet, a décoré vingt-trois personnalités québécoises de l'Ordre de la Pléiade le mercredi 3 mai 2006. Messieurs Yvan Bordeleau et Claude Cousineau, vice-présidents de la Section québécoise de l'APF, ont agi à titre de maîtres de cérémonie.

« C'est avec une immense fierté que j'accueille ces femmes et ces hommes au sein de l'Ordre de la Pléiade, affirme monsieur Bissonnet. Au nom de tous mes collègues membres de l'Assemblée nationale, je tiens à saluer leur contribution remarquable au rayonnement de la langue française et de la culture francophone à travers le Canada, les Amériques et dans le monde. »

La Pléiade, Ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures, qui a vu le jour en 1976, est une initiative de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Elle est destinée à reconnaître les mérites éminents de personnalités qui se sont particulièrement distinguées en servant les idéaux de coopération et d'amitié de la Francophonie. L'Ordre de la Pléiade comporte cinq niveaux, soit, par ordre d'importance, les grades de Grand-Croix, Grand Officier, Commandeur, Officier et Chevalier.

En cette année du centenaire de naissance du père de la Francophonie, monsieur Léopold Sédar Senghor, ses célèbres paroles, « Les mots du français rayonnent de mille feux comme les diamants de la Pléiade » sont à l'honneur.

Sont décorés du grade de Commandeur cette année :

- Madame **Line Beauchamp**, ministre de la Culture et des Communications du Québec;
- Madame **Jeanne L. Blackburn** (chevalier, 2000), ancienne ministre, présidente-directrice générale et fondatrice de la Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager;
- Madame **Andréanne Bournival** (chevalier, 1994), ancienne présidente de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision;
- Monsieur **Jacques Chagnon**, député de Westmount-Saint-Louis, ancien ministre et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF;

- Monsieur **Marcel Parent** (chevalier, 2000), ancien député ayant œuvré particulièrement pour la Francophonie;
- Monsieur **Jean-François Simard**, ancien ministre et ancien chargé de mission Amérique de l'APF.

Le grade de Chevalier est, par ailleurs, décerné à :

- Madame **Vivian Barbot**, députée fédérale et ancienne présidente de la Fédération des femmes du Québec;
- Madame **Pierrette Bouchard**, professeure en éducation et titulaire de la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes de l'Université Laval;
- Madame **Nicole Brossard**, poète et romancière;
- Monsieur **Marcel Brouillard**, écrivain et conférencier;
- Monsieur **Michel Cusson**, compositeur, guitariste et musicien;
- Monsieur **Norman Delisle**, journaliste;
- Monsieur **François Dompierre**, auteur, compositeur, interprète, pianiste, réalisateur, chef d'orchestre, arrangeur, producteur et animateur;
- Monsieur **Rémy Girard**, comédien;
- Madame **Suzanne Lapointe**, interprète, animatrice et comédienne;
- Madame **Louise Marleau**, comédienne et metteuse en scène;
- Madame **Annie Pelletier**, athlète médaillée olympique et animatrice;
- Monsieur **Gérard Poirier**, comédien;
- Monsieur **Claude Raymond**, ancien joueur de baseball et analyste sportif;
- Monsieur **Philippe Sauvageau**, directeur de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec;
- Madame **Sophie Thibault**, chef d'antenne et lectrice de nouvelles;
- Monsieur **Jacques Tremblay**, avocat, ancien président du Regroupement des associations francophones du Québec et ancien président du Richelieu international;
- Madame **Laure Waridel**, auteure, cofondatrice et présidente d'Équiterre.

Marie Tanguay
Secrétaire administrative régionale



CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE LA RÉGION AMÉRIQUE
AVRIL 2006 À MARS 2007

(MAJ: 8 juin 2006)

ACTIVITÉS	DATES	LIEU
XIV ^e Assemblée régionale Afrique	25 au 27 mai 2006	Ouagadougou (Burkina Faso)
31 ^e Assemblée générale de la FCFA	17 juin 2006	Ottawa (Ontario), Canada
Réunion du Bureau et XXXII ^e Session de l'APF	29 juin au 3 juillet 2006	Rabat (Maroc)
Conférence des présidents de section et XXIII ^e Assemblée régionale Amérique	23 au 27 août 2006	Toronto (Ontario)
59 ^e Congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)	28 au 30 septembre 2006	Moncton (Nouveau-Brunswick)
XIX ^e Assemblée régionale Europe	17 au 22 octobre 2006	Luxembourg
Réunion du Bureau de l'APF	Janvier 2007	À déterminer
Réunion du Comité directeur du Réseau des femmes de l'APF	Hiver 2007	À déterminer
Conférence des présidents de section	Hiver 2007	À déterminer
Réunion de la Commission politique	Hiver 2007	À déterminer
Réunion de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles	Hiver 2007	À déterminer
Réunion de la Commission des affaires parlementaires	Hiver 2007	À déterminer
Réunion de la Commission de la coopération et du développement	Hiver 2007	À déterminer

ACTIVITÉS	DATES	LIEU
Semaine de la Francophonie	Mars 2007	
II ^e Assemblée régionale Asie-Pacifique	Mars 2007 (à confirmer)	À déterminer

BUREAUX DES SECTIONS

CHARGÉ DE MISSION AMÉRIQUE

M. Michel P. Samson
 Chargé de mission Amérique de l'APF
 Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2T3 - CANADA
 Téléphone : (902) 424-8637
 Télécopieur : (902) 424-0539
 Courriel : samsonmp@gov.ns.ca

SECRETARIAT DE LA RÉGION AMÉRIQUE

Mme Marie Tanguay
 Secrétaire administrative régionale
 1020, rue des Parlementaires, 6^e étage
 Québec (Québec) G1A 1A3 – CANADA
 Téléphone : (418) 644-5628/643-7391
 Télécopieur : (418) 643-1865/641-2640
 Courriel : mtanguay@assnat.qc.ca

ALBERTA

Président

M. Hector Goudreau
 Assemblée législative de l'Alberta
 Édifice du Parlement, salle 513B
 10800, 97^e avenue
 Edmonton (Alberta) T5K 1E4
 CANADA
 Téléphone : (780) 425-9421
 Télécopieur : (780) 427-1835

Secrétaire administrative

Mme Louise Lepage-Kamuchik
 Annexe législative, salle 801
 9718, 107^e rue
 Edmonton (Alberta) T5K 1E4
 CANADA
 Téléphone : (780) 427-2480
 Télécopieur : (780) 427-5688
 Courriel : Louise.Kamuchik@assembly.ab.ca

CANADA

Présidente

L'hon. Andrée Champagne, sénatrice
 Parlement du Canada
 Édifice Wellington, pièce 260
 Ottawa (Ontario) K1A 0A6
 CANADA
 Téléphone : (613) 943-1790
 Télécopieur : (613) 995-0212

Secrétaire administratif

M. Jean-Michel Roy
 Direction des Affaires internationales
 et interparlementaires
 Parlement du Canada
 Édifice Wellington, pièce 260
 Ottawa (Ontario) K1A 0A6
 CANADA
 Téléphone : (613) 995-9560
 Télécopieur : (613) 995-0212
 Courriel : royj@parl.gc.ca

Secrétariat

Direction des Affaires internationales et
 interparlementaires
 Parlement du Canada
 Édifice Wellington, pièce 260
 Ottawa (Ontario) K1A 0A6
 CANADA
 Téléphone : (613) 943-1790
 Télécopieur : (613) 995-0212
 Courriel : assem.franco@parl.gc.ca

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Président

John Nuraney, député
 Parlement de la Colombie-
 Britannique
 Bureau 221
 Victoria (Colombie-Britannique)
 V8V 1X4
 CANADA
 Téléphone : (250) 387-3785
 Télécopieur : (250) 387-0942

Secrétaire administratif

M. Robert Vaive
 Parlement de la Colombie-
 Britannique
 Bureau 221
 Victoria (Colombie-Britannique)
 V8V 1X4
 CANADA
 Téléphone : (250) 387-3785
 Télécopieur : (250) 387-0942
 Courriel : robert.vaive@leg.bc.ca

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Président

M. Wilfred Arsenault
 Centre Royalty
 40, croissant Enman, salle 205
 Charlottetown (Île-du-Prince-
 Édouard) C1E 1E6
 CANADA
 Téléphone : (902) 569-7592
 Télécopieur : (902) 569-7593
 Courriel : jwarsenault@gov.pe.ca

Secrétaire administratif

M. Ricky Hitchcock
 Division des affaires acadiennes et
 francophones
 Centre Royalty
 40, croissant Enman, salle 205
 Charlottetown (Île-du-Prince-
 Édouard) C1E 1E6
 CANADA
 Téléphone : (902) 569-7592
 Télécopieur : (902) 569-7593
 Courriel : rjhitchcock@gov.pe.ca

LOUISIANE*Présidente*

Mme Clara Guilbeau Baudoin
a/s CODOFIL
217, rue Principale Ouest
Lafayette (Louisiane)
70501 ÉTATS-UNIS
Téléphone : (337) 896-5628
Télécopieur : (337) 896-5967
Courriel : larep039@legis.state.lo.us

Secrétaire administratif

M. David Cheramie
a/s CODOFIL
217, rue Principale Ouest
Lafayette (Louisiane)
70501 ÉTATS-UNIS
Téléphone : (337) 262-5810
Télécopieur : (337) 262-5812
Courriel : dcheramie@bellsouth.net

MAINE*Président*

M. Rosaire Paradis
Représentant
40 US Route 1
Frenchville (Maine)
04745 ÉTATS-UNIS
Téléphone : (207) 728-4854
Télécopieur : (207) 728-6374
Courriel : rody@nbnet.nb.ca

MANITOBA*Président*

M. Denis Rocan
Assemblée législative du Manitoba
227, Édifice du Parlement
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8
CANADA
Téléphone : (204) 945-0079
Télécopieur : (204) 948-2092
Courriel : drocan@leg.gov.mb.ca

Secrétaire administrative

Mme Monique Grenier
Assemblée législative
Palais législatif, bureau 249
450, rue Broadway
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8
CANADA
Téléphone : (204) 945-6331
Télécopieur : (204) 945-0038
Courriel : mgrenier@leg.gov.mb.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK*Président*

M. Claude Williams
Assemblée législative du Nouveau-
Brunswick
706, rue Queen
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 1C5
CANADA
Téléphone : (506) 453-2506
Télécopieur : (506) 453-7154
Courriel : claudewilliams@gnb.ca

NOUVEAU BRUNSWICK (suite)*Secrétaire administrative*

Mme Loredana Catalli Sonier
Assemblée législative
706, rue Queen
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 1C5
CANADA
Téléphone : (506) 453-2506
Télécopieur : (506) 453-7154
Courriel : l.catalli.sonier@gnb.ca

Secrétaire administrative adjointe

Mme Janet Trail
Assemblée législative
706, rue Queen
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 1C5
CANADA
Téléphone : (506) 453-2506
Télécopieur : (506) 453-7154
Courriel : janet.trail@gnb.ca

NOUVELLE-ÉCOSSE*Président*

M. Michel P. Samson
1740, rue Granville, C.P. 682
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2T3
CANADA
Téléphone : (902) 424-8637
Télécopieur : (902) 424-0539
Courriel : samsonmp@gov.ns.ca

Secrétaire administratif

Mme Vaughne Madden
1740, rue Granville, C.P. 682
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2T3
CANADA
Téléphone : (902) 424-3821
Télécopieur : (902) 424-0124
Courriel : maddenve@gov.ns.ca

ONTARIO*Président*

M. Jean-Marc Lalonde
Assemblée législative
Bureau 191
Toronto (Ontario) M7A 1A2
CANADA
Téléphone : (416) 325-7500
Télécopieur : (416) 325-7489

Secrétaire administratif

M. Claude DesRosiers
Assemblée législative
Bureau 104
Toronto (Ontario) M7A 1A2
CANADA
Téléphone : (416) 325-7340
Télécopieur : (416) 325-7344

Secrétaire administrative adjointe

Mme Sylvia Przewdziecki
Assemblée législative
Bureau 191
Toronto (Ontario) M7A 1A2
CANADA
Téléphone : (416) 325-7500
Télécopieur : (416) 325-7489
Courriel : sylwia_przewdziecki@ontla.ola.org

QUÉBEC*Président*

M. Michel Bissonnet
Assemblée nationale
1020, rue des Parlementaires
6^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
CANADA
Téléphone : (418) 643-7391
Télécopieur : (418) 643-1865

Secrétaire administrative

Mme Pascale Langlois
Édifice Jean-Antoine Panet
1020, rue des Parlementaires,
6^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
CANADA
Téléphone : (418) 643-7391
Télécopieur : (418) 643-1865
Courriel : planglois@assnat.qc.ca

*Secrétaire administratif
adjoint*

M. Dominic Dumont
Édifice Jean-Antoine Panet
1020, rue des Parlementaires,
6^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
CANADA
Téléphone : (418) 643-7391
Télécopieur : (418) 643-1865
Courriel : ddumont@assnat.qc.ca

SASKATCHEWAN*Président*

M. Dan D'Autremont
Bureau de l'Assemblée législative
1919, Saskatchewan Drive
10^e étage
Regina (Saskatchewan) S4S 3V7
CANADA
Téléphone : (306) 787-1802
Télécopieur : (306) 787-7905

Secrétaire administrative

Mme Margaret Woods
Bureau de l'Assemblée législative
1919, Saskatchewan Drive
10^e étage
Regina (Saskatchewan) S4S 3V7
CANADA
Téléphone : (306) 787-1527
Télécopieur : (306) 787-6352
Courriel :
mwoods@legassembly.sk.ca

NOTE DE LA RÉDACTION

Le *Bulletin Amérique* est né de la collaboration de toutes les sections d'Amérique. Il n'existe que parce que chaleureusement accueilli par nos lecteurs. Aux articles de fond succèdent les éphémérides et des rubriques touchant une grande variété de sujets, mais dans un ensemble facile à parcourir et d'une structure flexible. Le *Bulletin* accepte les articles de non-parlementaires pourvu qu'ils traitent de sujets ayant trait à la Francophonie d'Amérique. Il est permis de citer le *Bulletin Amérique* à condition d'en divulguer la source. Le *Bulletin Amérique* bénéficie du dépôt légal.

Tous les numéros de *Bulletin Amérique* sont maintenant disponibles électroniquement sur le réseau Internet et sont logés à l'adresse suivante : <http://www.regionamerique.apf.org/>

Coordonnateur parlementaire : Michel P. Samson, député (Nouvelle-Écosse)
Chargé de mission, Amérique

Coordonnateur : Jean Michel Roy
Secrétaire administratif de la section canadienne
Tél. : (613) 995-9560
Télé. : (613) 995-0212
Courriel : royj@parl.gc.ca

Collaboratrice : Marie Tanguay
Secrétaire administrative régionale
Tél.: (418) 644-5628 ou 643-7391
Télé.: (418) 641-2640 ou 643-1865
Courriel : mtanguay@assnat.gc.ca

Secrétariat : Patricia Tremblay
Adjointe administrative de la section canadienne
Tél. : (613) 943-1790
Télé. : (613) 995-0212
Courriel : trembpat@parl.gc.ca

Les extraits d'articles ou d'ouvrages sont publiés dans le *Bulletin Amérique* avec la permission de l'auteur.

Le *Bulletin Amérique* est publié par la section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

